



## DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION Valant règlement de consultation

Nouvelle édition corrigée des  
« Guides de visite des bourgs de caractère du Parc naturel régional Livradois-Forez »

### 1. Dénomination des cocontractants

#### Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER  
Président  
Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

#### Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

### 2. Procédure de passation

Marché alloti à bons de commande passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1, R 2123-1 à R 2123-8 et L 2113-10 et 11 du code de la commande publique.

### 3. Objet de la consultation

#### **Contexte**

6 communes bénéficiant du label Parc naturel régional Livradois-Forez et du programme LEADER souhaitent procéder à la réédition de guides de bourg de caractère afin de valoriser leur patrimoine exceptionnel. Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Répondre à la pénurie d'outils de connaissance du patrimoine à destination des publics touristique.
- Mettre à disposition des documents de médiation du patrimoine très appréciés des professionnels.
- Mettre à jour les circuits et les connaissances, actualiser les informations pratiques
- Mettre en exergue l'image patrimoniale du Parc : définir ce qui en constitue son intérêt, son unité et garantir une qualité de valorisation du patrimoine.



- Structurer le travail en réseau des centres bourgs.

Un groupement de commande a été constitué permettant d'unifier la démarche et notamment :

- *De conserver une famille fonctionnelle de documents.*
- *Une charte graphique unifiée.*
- *La qualité des textes descriptifs associés.*
- *Une utilisation en autonomie ou en balade commentée.*
- *La traduction anglaise.*

### **Objet du marché :**

- Lot n°1 : Traduction
- Lot n° 2 : Reprise, modification, mise à jour et mise en page de la maquette.
- Lot n°3 : Impression

Le prestataire peut répondre à un ou plusieurs lots.

### **Lot n°1 : traduction**

Traduction de 5 (cinq) guides en anglais

- Estimation moyenne par guide : 8000 mots.
- Texte en français fourni par le Parc Livradois-Forez sur fichier word.
- La traduction sera remise au Parc Livradois-Forez sous le même format.

**Le prestataire devra présenter la traduction dans un délais de 3 semaines après commande.**

### **Lot n°2 : Reprise, modification, mise à jour et mise en page de la maquette**

Reprise de la maquette d'origine pour 6 (six) guides incluant des modifications et mises à jour :

- Reprise graphique des documents au format ouvert 594 X 420 mm
- Prise en compte de la marque territoriale dans la conception du document
- Mise en page des textes en français
- Mise en page des textes en anglais
- Les six documents imprimés d'origine sont fournis par le Parc Livradois-Forez
- Les textes en français et anglais sont fournis sous format word par le Parc Livradois-Forez
- Les documents sont destinés à être imprimés sur du papier de type Cyclus offset 115g/m<sup>2</sup>
- Les documents sont façonnés en 3 plis parallèles « accordéon » et un pli croisé, format fini 148,5 x 210 mm.

**Le prestataire devra présenter un document finalisé dans un délais de 6 semaines à partir de la fourniture des textes et les corrections.**

### **Lot n°3 : Impression**

Impression de six guides de bourg de caractère :

- Format fini : 148,5 x 210 mm
- Format ouvert : 594 x 420 mm
- Papier : 115 g/m<sup>2</sup> – Cyclus offset



- Impression :
  - Au recto : quadrichromie
  - Au verso quadrichromie
- Façonnage : 3 plis parallèles « accordéon » et 1 pli croisé
- Livraison : 1 point 63
- Prix pour chacun des six guides :
  - Tirage en français : 5000 exemplaires, estimer le 1000 supplémentaire
  - Tirage en anglais : 2000 exemplaires, estimer le 1000 supplémentaire

**Le prestataire devra présenter un document finalisé dans un délais de 15 jours à partir de la fourniture du fichier.**

#### **4. Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre pour les 3 lots seront :

1. prix : 50%
2. qualité de l'offre, dont la qualité environnementale pour le lot impression : 30 %
3. délai d'exécution : 20%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5. Durée du marché**

Le contrat est conclu pour une durée de 1 année à réception de la lettre de notification.

#### **6. Prix et variation dans les prix**

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes pour la durée totale du marché.

#### **8. Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre valant règlement de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.



## **9. Montant de la prestation et délai d'exécution (à renseigner par l'entreprise)**

**Pour le lot 1 :** traduction

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

**Délai d'exécution :**

**Pour le lot 2 :** Reprise, modification, mise à jour et mise en page de la maquette.

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

**Délai d'exécution :**

**Pour le lot 3 :** Impression.

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

**Délai d'exécution :**

## **10. Délais de paiement et intérêts moratoires**

Pour chaque lot, le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Il n'y a pas d'acompte prévu.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



## **11. Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le 12 avril 2022– 12h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

## **12. Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Le devis
- ✓ Le RIB

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel  
régional Livradois-Forez